

ACTIVITÉ PONEY

Une personne de VERN ayant la possibilité de mettre, de manière permanente, un poney à la disposition des enfants de la commune, nous proposons à toutes les personnes intéressées par les activités que permettrait ce poney, une réunion le

JEUDI 5 JANVIER 1984, à 20 h 30

au Centre des Marais - Bel-Air.

Sont invités les parents, les personnes retraitées qui disposent d'un peu de temps, les agriculteurs qui pourraient donner des conseils.

Au cours de cette réunion, pourra se constituer un groupe de responsables et sera envisagé le lieu où pourrait être mis ce poney (le plus proche possible du bourg), un abri, la nourriture et les activités des enfants autour du poney.

Outre la détente, cette activité peut permettre à certains enfants, de découvrir concrètement un monde qu'ils n'ont vu qu'à travers des photos ou à la télévision.

EQUITATION

Les personnes intéressées, pour elles-mêmes ou leurs enfants, par l'EQUITATION sous ses différentes formes, sont invitées à une rencontre le

MERCREDI 11 JANVIER, à 20 h 30

Salle sous la Mairie.

Au cours de cette réunion, un spécialiste de cette discipline, originaire de Vern, envisagera avec les participants les différentes possibilités de mise en place et de développement de ce sport sur Vern (pratique du cheval et du poney, promenade dans le Bois de Soeuvres et à terme, manège).

INFORMATION C.I.J.B.

Une brochure "LA NEIGE : séjours au départ de Bretagne" vient d'être éditée par le C.I.J.B.. Elle donne une sélection d'associations organisant des séjours à la neige pour les jeunes et les familles. A consulter au Centre des Marais

BIBLIOTHÈQUE

Réouverture de la Bibliothèque communale le MARDI 3 JANVIER 1984.

Précisons, qu'à compter de cette date, elle fonctionnera dans de nouveaux locaux situés 37, rue de Chateaubriant - ancienne école, face à la Mairie - Tél. 62.86.96.

Nouveaux horaires :

. Mardi : 14 h - 18 h
. Mercredi : 14 h - 18 h
. Samedi : 14 h - 17 h.

FÊTE DES RETRAITÉS

Le repas des retraités est fixé au Dimanche 15 Janvier 1984.

Les personnes âgées de plus de 68 ans au 1er Janvier 1984 recevront une invitation personnelle. Celles qui seraient oubliées par erreur se considèrent comme invitées.

D'autre part, les retraités âgés de moins de 68 ans peuvent participer à ce repas moyennant une participation de 80 F.

S'inscrire avant le 30 Décembre 1983, le Mardi après-midi au Club, à la Salle des Fêtes, ou au Foyer-Logement.

AMICALE LAÏQUE

Cette année, la soirée de l'Amicale Laïque se déroulera dans la nouvelle salle des Fêtes de la Chalotais, le 26 JANVIER 1984 à 20 h 30.

Parents et amis de l'école sont cordialement conviés à participer à ce dîner dansant, qui chaque année remporte un franc succès.

Les cartes d'entrée (55 F) pourront être retirées auprès de M. BILLOT (Ecole Primaire) et de Mme ROBERT (Ecole Maternelle)

Le nombre de places étant limité à 300, nous vous conseillons de ne pas attendre le dernier moment pour vous procurer ces cartes.